

Une délégation composée de membres de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ghardaïa, en visite au siège de la Cour constitutionnelle

Le Président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj a reçu, mardi 26 novembre 2024, une délégation composée de membres de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ghardaïa, lors d'une visite aux différentes structures de la Cour constitutionnelle.

Lors de cette visite, la délégation de l'APW de Ghardaïa a écouté des explications exhaustives concernant les missions de la Cour Constitutionnelle et son rôle dans l'instauration de la justice constitutionnelle, en tant qu'institution indépendante de contrôle constitutionnel créée par le constituant dans le cadre de l'amendement constitutionnel du 1er novembre 2020.

La délégation a également visité les structures et espaces de la Cour Constitutionnelle, tels que la salle de délibération, la salle d'audience, le musée de la justice constitutionnelle et la bibliothèque, afin d'en apprendre davantage sur l'organisation et le fonctionnement de la Cour Constitutionnelle.

<https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2024/11/aa.mp4>